



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'alimentation Sous-direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyse</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 Paris Cedex 15</p> <p>Suivi par : Alexandre BLANC-GONNET Tél : 01 49 55 81 49 Fax : 01 49 55 49 61 Réf. Interne : SDRRCC/BRLA/ABG/RL0500107 Réf. Classement : NS vert malachite tissus 1005</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDRRCC/N2005-8232</p> <p>Date: 18 octobre 2005</p> <p>Classement : OTA 38</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace : néant

Date limite de réponse: -

📄 Nombre d'annexe: 0

Objet : Méthode de dépistage et de confirmation des résidus de vert de malachite et de son métabolite dans les tissus par CL/SM-SM

Bases juridiques :

- **DIRECTIVE 96/23/CE DU CONSEIL du 29 avril 1996**, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits
- **DECISION 2002/657/CE DE LA COMMISSION du 14 août 2002**, portant modalités d'application de la directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats

Résumé : La présente note de service référence la méthode de dépistage et de confirmation des résidus de vert de malachite et de son métabolite dans les tissus par CL/SM-SM

MOTS-CLES : Méthode officielle d'analyse – tissus – vert malachite

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Préfets- Directeurs départementaux des services vétérinaires- Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers- AFSSA- Laboratoires vétérinaires départementaux	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires- Directeur de l'INFOMA- DGCCRF- Laboratoire vétérinaire de Rungis- COFRAC

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la référence de la méthode d'analyse officielle de dépistage et de confirmation des résidus de vert de malachite et de son métabolite dans les tissus par CL/SM-SM. Elle s'applique principalement à la chair des produits d'aquaculture.

Cette nouvelle méthode s'ajoute (pour le dépistage) à la méthode officielle UCM/96/01 référencée par la NS DGAL/SDSPA/N1996-8138.

Méthode	Référence
Vert de malachite dans les tissus - dépistage et confirmation des résidus et de son métabolite par CL/SM-SM	LMV/05/01 version 1

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour le contrôle des médicaments vétérinaires (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Laboratoire d'études et de recherche sur les médicaments vétérinaires et les désinfectants – AFSSA LERMVD, site de Fougères).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche du vert de malachite, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

La sous-directrice de la réglementation,
de la recherche et de la coordination des contrôles

Valérie BADUEL